Liste des délibérations du Conseil Municipal

Du lundi 6 février 2023

Présents : Mesdames Fatima BOURGEOIS, Nathalie BROTHIER, Corinne BADAIRE, Fabienne ROZE, Christine MARTINELLI, Marie-Christine TORRENTE, Nathalie MAZARS, Audrey COLIN, Noémie BALLY
Messieurs Cyril DEMOLIS, Dominique MAURE, Didier de VETTOR, Eric ANSART, Hubert DEMOLIS, Joël GILBERT, José TAVARES, Alexandre BESSIERE, Guillaume LEGRIN, Jean-Philippe LAMBERT, Jason DA COSTA, Bernard HUVENNE, Michel DAVID, Franck HOUVER, David MULLER
Procurations : Taline DUPUPET *à Marie-Christine TORRENTE,* Yannick DEBEUGNY *à Jason DA COSTA*, Richard REALE *à Bernard HUVENNE*
Absents excusés : Héloïse LIOT-YVOZ, Cédric PLASSAT
Secrétaire de séance : Bernard HUVENNE

DEL N°2023-02-01 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe ;
Vu le rapport d'orientation budgétaire ;

Après débat, le Conseil Municipal, unanime,

- Prend acte de la tenue du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 de la commune et des budgets annexes *Port de plaisance* et *Caveaux de Sciez.*

DEL N°2023-02-02 APPROBATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUCTION M57

Vu l'article L5217-10-8 du code général des collectivités territoriales ;
Vu le règlement budgétaire et financier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

- Approuve le règlement budgétaire et financier à compter du 1er janvier 2023.

DEL N°2023-02-03 MISE AU REBUT DES BIENS DE L'ANCIEN OFFICE DE TOURISME

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Autorise le comptable public à passer l'opération suivante (écriture non budgétaire) :
  - Débit au compte 13141 pour 19 171.40€,
  - Crédit du compte 1068 pour 19 171.40€.

DEL N°2023-02-04 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LEMAN INTIATIVE EMPLOI NATURE 2023

Vu la convention ;
Considérant l'intérêt de soutenir les actions d'insertion sociale et professionnelle ;
Considérant que l'association LIEN disposant de réelles compétences en termes de chantier a la capacité de compléter les services techniques pour certains chantiers ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime

- Approuve la convention de partenariat 2023 avec Lien Initiative Emploi Nature.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DEL N°2023-02-05 PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022-2027 – CONVENTION AVEC LE CSMB

Vu le plan de plan de développement de la lecture publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

- Approuve le Plan de Développement de la Lecture Publique 2022-2027 du CSMB.
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention socle.

DEL N°2023-02-06 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAVOIE

Vu les dispositions du code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°85-603 du 10 juin1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;
Vu le projet de convention intégrée d'adhésion décrivant les missions confiées au Centre de Gestion en matière de santé au travail ;
Considérant qu'il convient d'actualiser les conventions ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

- Sollicite le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de l'ensemble des prestations du service de santé au travail qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif, et de la convention intégrée qui s'y attache.
- Autorise Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de santé au travail selon projet annexé à la présente délibération.

DEL N°2023-02-07 ACQUISITION FONCIERE (OAP BONNATRAIT) « LES PRES DERRIERE » PARCELLE BH130 VENTE EMCH ET ECHANGE PARCELLE BH81 AVEC M. LANCELOT

Vu les courriers des 4 février 2022,
Vu l'avis des domaines,
Vu le plan,
Vu le plan du PLUi,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime,

- Approuve l'acquisition de la partie de la parcelle BH 130 d'une surface de 2227m² comme indiqué sur le plan de géomètre joint en annexe de la présente délibération pour un montant total de 400 860€ (Quatre cent mille huit cent soixante euros), les frais d'acquisition étant en sus à la charge de la commune, l'entrée en jouissance aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique.
- Approuve l'échange de la parcelle BH 130 acquise aux consorts EMCH avec la partie de la parcelle BH 81 appartenant à Monsieur Stéphane LANCELOT pour la même surface de 2227m², comme précisé sur le plan de géomètre annexé à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à cette acquisition et à cet échange.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes authentiques en l'Etude de Maître SERREMOUNE, Notaire à THONON LES BAINS, aux prix, charges et conditions susvisées ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.